

Afin de faciliter la gestion des Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux (DASRI) sur son territoire, la Communauté de Communes Baie du Mont-Saint-Michel a fait le choix de mettre en place une filière sûre d'élimination de ces déchets.

Ce service comprend :

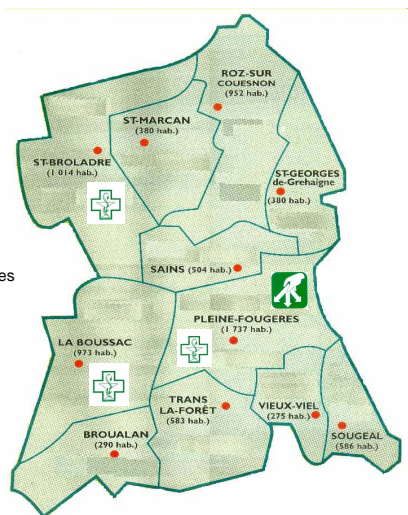
- la fourniture de boîtes de stockage personnel
- la réception des boîtes remplies en déchèterie
- le transport et l'élimination des boîtes dans une unité de traitement agréée.

Cette filière soutenue par de nombreux partenaires (Conseil Général d'Ille et Vilaine, l'ADEME, L'Ordre des Pharmaciens d'Ille et Vilaine et la Région Bretagne), va permettre la gestion de vos :

- seringues
- lancettes
- embouts de stylo injecteur
- bandelettes

Seul les déchets non professionnel seront acceptés à la déchèterie.

Localisation des Pharmacies et de la déchèterie du territoire de la Communauté de Communes



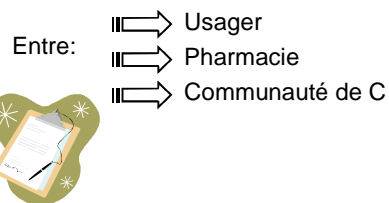
La filière DASRI de la Communauté de Communes

ETAPE 1 :

Se rendre dans l'une des 3 pharmacies du canton de Pleine-Fougères



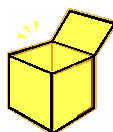
Signature à la pharmacie de la convention d'usage au service



Cette convention sera anonyme avec la Communauté de Communes



Obtention du premier bac jaune

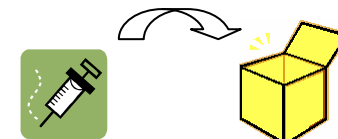


Obtention de la carte d'adhésion



ETAPE 2 :

Stockage chez l'utilisateur des DASRI dans la boîte jaune



ETAPE 3 :

1 fois par trimestre dépôt des boîtes jaunes à la déchèterie de Pleine-Fougères (voir planning ci-joint)



Etre muni de la carte d'adhérent



Remise d'une boîte neuve par le gardien suite au dépôt



CALENDRIER 2008 DE DEPOTS

A LA DECHETERIE

	Date
stock historique	Du 23 au 27 février
stock historique + Boîte Jaune normée	Du 26 au 31 mars
Boîte Jaune normée	Du 18 au 23 juin
	Du 24 au 29 septembre
	Du 3 au 8 décembre

Le planning 2009 sera disponible dès décembre 2008 à la Communauté de Communes et chez le pharmacien.

Heures d'ouverture :

Lundi
14 h 00 - 18 h 00
Mercredi et Samedi
9 h 00 - 12 h 00 et 13 h 30 - 18 h 00

La déchèterie est interdite au public en dehors des heures d'ouverture.
La Communauté de Communes réserve le droit de modifier ces horaires en fonction des besoins.

Aucun déchet de type DASRI ne sera accepté sans présentation de la carte d'adhérent et en dehors d'un stockage en bac jaune normalisé (sauf le premier ramassage).

INFORMATIONS

Elimination

Chaque année, un bordereau d'élimination sera envoyé à la Communauté de Communes et sera à disposition au bureau de la déchèterie pour les usagers qui souhaitent l'obtenir.

Stock historique

Afin d'éliminer les stocks historiques de DASRI, placés dans des contenants différents des bacs jaunes normalisés comme des bouteilles d'eau en plastique, des bacs jaunes de toutes formes et de toutes marques, un ramassage particulier est organisé **au cours des deux premières opérations de collecte**, avec la mise en place de bacs spéciaux acceptant tous les formats contenants.

Ces bacs particuliers ne seront en aucun cas ré-ouverts et devront être traités en l'état.

L'élimination du stock historique ne sera accessible qu'aux personnes adhérentes au service.

RENSEIGNEMENTS

Déchèterie

ZA de Budan

35 610 PLEINE-FOUGERES



Communautés de Communes

Baie du Mont Saint Michel Porte de Bretagne
2 Rue de Villebermont 35 610 PLEINE-FOUGERES

Tel : 02.99.48.53.53 - Fax : 02.99.48.62.22

Email : cdc.baie.environnement@wanadoo.fr

Site internet : www.cc-baie-mont-st-michel.fr

Déchets d'Activités

de Soins à Risques

Infectieux



DASRI

